
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 7 juin 2022, à 17 h

**Présidence de M. Amar Madani, président sortant,
puis de M^{me} Uzma Khamis Vannini, nouvelle présidente élue**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle de l’Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *M. Alfonso Gomez*, vice-président, *M. Sebastian Aeschbach*, *M^{mes} Léonore Baehler*, *Anna Barseghian* et *M. Simon Brandt*.

Assistent à la séance: *M^{me} Marie Barbey-Chappuis*, maire, *M. Sami Kanaan*, conseiller administratif, *M^{mes} Frédérique Perler* et *Christina Kitsos*, conseillères administratives.

CONVOCATION

Par lettre du 25 mai 2022, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l’Hôtel de Ville pour mardi 7 juin et mercredi 8 juin 2022, à 17 h et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Je vous annonce l'absence de M. Alfonso Gomez aujourd'hui à 17 h.

Lors de sa séance du 25 mai 2022, le Conseil administratif de la Ville de Genève a procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023, dont la composition sera la suivante: maire, M^{me} Marie Barbey-Chappuis, vice-président, M. Alfonso Gomez. Nous adressons nos félicitations à M^{me} Marie Barbey-Chappuis et à M. Alfonso Gomez pour leur élection. (*Applaudissements.*)

Par ailleurs, l'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que celles des suppléants et suppléantes des magistrats et magistrates.

Etant donné que la première séance de notre session est dévolue à l'élection du nouveau bureau, je vous informe que les questions orales seront traitées demain, à 17 h.

Nous avons reçu une correspondance de la Communauté de voisin-e-s de la rue du Cercle et du Groupement des riverain-e-s de la place des Grottes datée du 20 mai concernant la modification du règlement sur les débits de boissons et les horaires des terrasses. Elle vous a été transmise par courriel le 27 mai. (*Voir annexe à la fin du point de séance.*)

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à notre collègue Christian Zaugg, d'Ensemble à gauche. (*Applaudissements.*)

Je vous rappelle que les points 109 et 110, soit les motions M-1368 et M-1377 ayant trait à la sécurité communale et à la violence envers les femmes, les points 119 et 120, soit les motions M-1528 et M-1529 portant sur le soutien aux habitant-e-s de la Ville en matière d'emploi et en période post-Covid, seront liés pour le débat.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à M. Diego Esteban, député et ancien président du Grand Conseil, qui se trouve à la tribune. Nous le saluons. (*Applaudissements.*)

SÉANCE DU 7 JUIN 2022 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

Communauté de Voisin.e.s de la Rue du Cercle
Groupement des Riverain.e.s de la Place des Grottes

Genève, le 20 mai 2022

REÇU le

27 MAI 2022

Service du Conseil Municipal
44 Rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

A l'attention du Conseil Municipal

Concerne :

Modification du règlement sur les débits de boissons / Horaires des terrasses

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons pu apprendre dans la presse que le Département de la Sécurité et des Sports de la Ville de Genève souhaite modifier les horaires d'ouverture des terrasses des cafés-restaurants.

Les Associations que nous représentons soutiennent pleinement cette modification, souhaitant que l'horaire de fermeture soit fixé à 23 h plutôt qu'à minuit ; en effet les habitant.e.s de notre quartier subissent depuis plusieurs années les désagréments sonores qu'implique le nombre croissant de débits de boissons et déplorent que les horaires de repos soient de plus en plus réduits.

Nous sommes conscients que ces établissements, avec lesquels par ailleurs nous avons pour la plupart de bons rapports de voisinage, ont vécu une période difficile durant la crise sanitaire ; cependant nous estimons que la reprise ne peut se faire au détriment du repos des habitant.e.s.

La Ville étant le principal propriétaire foncier aux Grottes, nous demandons également au Département des Finances et du Logement que soit créé un moratoire sur l'ouverture de tels établissements ; nous constatons en effet que le quartier est plus qu'amplement servi en la matière et que sa santé économique et sociale appelle d'autres sortes de commerces.

Dans l'espoir que vous entendrez notre appel, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseiller.es, nos salutations distinguées.

Pour les associations :

Communauté de Voisins de la rue du Cercle
Cristian Ugarte

1 

Riverains de la place des Grottes
Olivier Perrin Riondel



SÉANCE DU 7 JUN 2022 (après-midi)

Communications du bureau du Conseil municipal

5

Projet/Action pour des véritables nuits de sommeil et calme aux Grottes

Préparé par: la Communauté de Voisin.e.s de la rue du Cercle

Projet : Nuisances sonores aux Grottes. Comment retrouver le sommeil et une cohabitation viable pour toutes et tous

Constats :

- Les voisin.e.s des Grottes souffrent depuis plusieurs années de diverses nuisances (très) sonores. Surtout depuis l'ouverture de plusieurs bars et terrasses à la rue des Grottes et à la rue de la Faucille. (Plus spécialement depuis l'ouverture du Quai des Grottes et du Central Station).
- Les terrasses restent ouvertes beaucoup trop tard et ceci tous les jours de la semaine, comme le montrent par exemple leurs horaires affichés sur Internet :

	Quai des Grottes	Central Station	Brasseurs des Grottes	UpTowm (et sous loc.)
lundi	06:30-00:00	Fermé	11:00-02:00	
mardi	06:30-00:00	12:00-01:00	11:00-02:00	
mercredi	06:30-00:00	12:00-01:00	11:00-02:00	Horaires variés
jeudi	06:30-01:00	12:00-02:00	11:00-02:00	
vendredi	06:30-01:30	12:00-02:00	11:00-04:00	
samedi	09:00-01:30	14:00-02:00	11:00-04:00	
dimanche	09:00-20:00	14:00-21:00	11:00-02:00	

- Mis à part le nuit de dimanche à lundi, pas une autre seule nuit de la semaine assure un repos de plus de 6h30 aux voisin.e.s des Grottes. Il y a même de nuit (jeudi) de 5h30 pour lesquelles le sommeil et la paix ne sont pas assurés !
- A la fermeture des bars certains clients traînent encore dans la rue pour finir leurs verres, clopes et autres substances. Ceci en faisant beaucoup de bruits bien sûr (vociférations, bagarres, pétards, musique à fond, rires et discussions très bruyantes etc.).
- Les appels à la Police Municipale (disponible jusqu'à minuit) et à la Police Cantonale n'apportent pas le résultat escompté car **ils ont du mal à intervenir** face à des groupes de plusieurs personnes du fait qu'ils sont en sous-effectif chronique (2 personnes par patrouille ou une seule patrouille disponible qui arrive 2h plus tard).
- Les « afters » du marché des Grottes les jeudis sont juste devenus de grandes beuveries, ultra bruyantes et non respectueuses des habitants du quartier ! Elles peuvent finir vers 2-3h du matin voir plus tard.
- Les vendredis matin, après la fiesta des « afters », le quartier ressemble à une déchèterie géante que les équipes de nettoyage municipaux et nos pauvres concierges doivent nettoyer.
- Des groupes de personnes s'installent aussi régulièrement sur la place des Grottes et/ou vers le lézard, de jour comme de nuit, avec leurs enceintes de musique ou téléphone portables poussés à fond et leurs bières mises au frais dans la fontaine.
- Certains voisin.e.s ont déjà essayé de discuter avec les tenanciers du Quai des Grottes et du Central Station pour les informer des nuisances subies mais ils n'en ont rien à faire et préfère apparemment payer des amendes.

SÉANCE DU 7 JUIN 2022 (après-midi)

Communications du bureau du Conseil municipal

Projet/Action pour des véritables nuits de sommeil et calme aux Grottes

Préparé par: la Communauté de Voisin.e.s de la rue du Cercle

- Plusieurs habitant-e-s ont déjà déménagés à cause de ces nuisances ou essayent de le faire.

Requêtes : Les voisin-e-s des Grottes ne veulent plus être victimes de nuits sans sommels !!!

- Nous ne voulons plus être des prisonniers dans nos appartements, fenêtres fermées été comme hiver, pour essayer de moins subir toutes ces nuisances (bruits, odeur de cigarettes et de joints dans les appartements, etc.)
- Nous demandons que les règles de « respect de la tranquillité publique » soient appliquées dans le quartier et que les tenanciers soient tenus de respecter le droit au sommeil et de repos des habitants du quartier (22h à 7h). Le cas échéant qu'ils soit amendés, voir fermés temporairement si les règles ne sont pas respectées.

Lien : <https://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/respect-tranquillite-publique>
https://www.bruit.fr/images/initiatives-locales/EB142_geneve_sonitus.pdf

- Nous demandons que les bars/terrasses, **soit responsables de leurs clients** et qu'ils organisent des chuchoteurs et insonorise leurs terrasses.
- Nous souhaitons la mise en place de médiateurs, comme c'est déjà le cas dans d'autres quartiers problématiques, qui passeraient régulièrement en soirée/nuits/journée pour dialoguer et calmer les gens et qui seraient nos personnes de contacts.
- Les habitants des Grottes savent bien qu'ils habitent un quartier animé et vivant, mais ce que nous subissons depuis quelques années va bien au-delà et nous constatons une dégradation constante du quartier année après année.
- Nous souhaitons qu'un dialogue soit organisé avec les tenanciers et les habitants des Grottes, avec **la coordination de la Police Municipale**, pour essayer de trouver un compromis de cohabitation. La Police Municipale pourra à cette occasion aussi leur réexpliquer **les lois en vigueur** au sujet de la tranquillité nocturne (22h-07H) et les informer de leurs devoirs.
- Ce dialogue pourrait s'organiser à partir de mi-janvier ou février 2022, selon la disponibilité.

4. Allocution du président sortant.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame la maire, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs, il y a une année, vous m'avez accordé votre confiance en me plaçant à la présidence du Conseil municipal. J'arrive ce soir non sans émotion au terme de cette 179^e année de législature pour laisser place à la suivante.

J'aimerais tout d'abord remercier tous mes collègues du bureau pour leur soutien, leur bonne collaboration et leur implication tout au long de l'année écoulée. J'aimerais aussi remercier toute l'équipe du Service du Conseil municipal (SCM) avec à sa tête M^{me} Isabelle Roch-Pentucci, cheffe de service, pour l'excellence de leur travail et leur compétente implication, ce qui a permis la tenue de nos séances dans les meilleures conditions. Mes remerciements vont également à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux, aux chefs de groupe, aux présidentes et aux présidents de commission avec qui nous avons pu travailler en parfaite harmonie tout au long de cette année.

A vous, chers et chères membres du Conseil administratif, pour votre travail et votre investissement et tout particulièrement pour la bonne collaboration que vous avez su entretenir avec le délibératif, notamment au moment où la pandémie frappa de plein fouet notre cité, je vous dis merci.

A l'heure de dresser un bilan, il serait prétentieux de dire que beaucoup de choses ont été faites; il faut rappeler au contraire que tant reste à faire, en dépit de l'immense travail accompli pendant cette année.

Je le savais, mais j'en suis encore plus convaincu aujourd'hui, un président n'est rien sans un vrai soutien de toutes et de tous. Et, comme pour mes prédécesseurs, le règlement du Conseil municipal (RCM) demeure la hantise de tout président, et certainement aussi pour mes successeurs. (*Rires.*) En ce sens, avec mes collègues du bureau nous avons apporté notre contribution à l'édifice en permettant une bonne lecture de notre ordre du jour, répondant ainsi au décalage entre ce dernier et la réalité du moment.

Cette année de législature n'a pas été de tout repos. L'acharnement de la pandémie nous a contraints à nous masquer, à tenir nos séances à distance et à être suspendus aux communiqués de presse hebdomadaires. Autre fait marquant, et non des moindres, notre retour à domicile. Le 8 février dernier, notre parlement, après trois ans et demi d'exil, a fait son retour dans la salle historique de l'Hôtel de Ville entièrement rénovée, et nous y avons vite pris nos marques. A notre grande satisfaction tous les masques sont tombés et nous siégeons aujourd'hui, contrairement à l'année dernière, à visage découvert. Cela nous aura au moins permis d'apprécier mutuellement nos visages, même lorsque les

propos exprimés ne nous sont pas agréables. J'aimerais avant de terminer prier celles et ceux que j'aurais pu froisser bien malgré moi de m'en excuser; parfois les bonnes intentions n'empruntent pas le meilleur des chemins.

Je souhaite enfin à notre nouvelle présidente ou à notre nouveau président ainsi qu'au nouveau bureau satisfaction et réussite. Merci pour votre attention. (*Applaudissements nourris.*) (*Ndlr: un stylo et un bouquet de fleurs sont remis par le SCM au président sortant.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Je salue à la tribune M. Georges Queloz, ancien conseiller municipal... (*Applaudissements.*)

Je passe la parole à M. Matthias Erhardt pour la présentation de la candidate du groupe des Verts.

M. Matthias Erhardt (Ve). Merci, Monsieur le président. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Uzma Khamis Vannini est bien connue des membres du Conseil municipal et des personnes qui suivent nos travaux. Conseillère municipale depuis 2015, elle a été cheffe de groupe, elle a présidé la commission du logement, celle des naturalisations puis celle des travaux et des constructions. Depuis le début de cette législature, elle siège au bureau de notre Conseil.

Uzma Khamis Vannini est une avocate engagée, féministe, écologiste, une femme aux convictions fortes, un véritable animal politique certes, mais aussi une personne chaleureuse, généreuse, ouverte au dialogue, au compromis, toujours soucieuse de trouver une solution dans l'intérêt de la population. On pourrait ainsi l'appeler une écoféministe consensuelle. Mais, avant d'être politicienne, Uzma Khamis Vannini est surtout une femme militante.

Ses engagements dans la société civile sont importants. Elle préside notamment l'association Rien ne va plus, qui lutte contre l'addiction aux jeux d'argent et de hasard chez les jeunes, et Carrefour addictions qui regroupe différentes associations actives dans la lutte contre les dépendances. A relever aussi son grand engagement contre la traite d'êtres humains, qui a donné lieu à la création d'un numéro d'urgence pour les victimes.

C'est donc avec fierté que les Vertes et les Verts ont le plaisir de vous proposer sa candidature à la présidence du Conseil municipal. Le rôle de la présidence

du Conseil municipal consiste notamment à fonctionner avec le bureau comme garant de l'institution. Il s'agit non seulement de présider les travaux du Conseil en séance plénière mais aussi de représenter cette institution auprès des autres autorités municipales et cantonales.

Le Conseil municipal a besoin d'une personnalité forte et engagée ayant le sens des institutions et l'amour du débat. Nous sommes convaincus qu'Uzma Khamis Vannini présente toutes ces qualités et nous vous recommandons son élection. Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que l'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative.

Je désigne les sept scrutateurs, un par parti. Il s'agit de M^{mes} et MM. Monica Granda, Laurence Corpataux, Christian Steiner, Alain Miserez, Ruzanna Tarverdyan, Olivier Gurtner et Christo Ivanov.

Les conseillères et conseillers municipaux doivent se trouver à leur place pour recevoir leur bulletin, sur lequel ils ne peuvent inscrire qu'un seul nom. Je demande à l'huissier de distribuer les bulletins qui portent le numéro 1...

Soixante-huit bulletins ont été distribués. Je demande à l'huissier de recueillir les bulletins... Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place.

Mesdames et Messieurs, je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue de 17 h 19 à 17 h 28.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	68
Bulletins retrouvés:	68
Bulletins blancs:	9
Bulletins nuls:	6
Bulletins à soustraire:	15
Bulletins valables:	53
(Majorité absolue:	27)

Le président. Est élue au premier tour: *M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve)* (53 voix). (*Applaudissements nourris. M^{me} Uzma Khamis Vannini vient prendre place au perchoir.*)

La présidente. Je remercie cette assemblée, vous tous, de m'avoir élue à la présidence. Dans l'immédiat, je vous propose de poursuivre avec les discours de remerciement pour notre ancien président et je passe tout de suite la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Félicitations, Madame la présidente, pour votre élection; elle sera très certainement fructueuse. J'aimerais dire quelques mots pour remercier au nom du Mouvement citoyens genevois M. Amar Madani qui a présidé durant cette année. Je crois qu'il a fait honneur à la fonction et qu'il a bien présidé. Les débats ont pu avoir lieu d'une manière générale dans le respect de tous les intervenants.

Ce n'est pas toujours facile d'être président, mais je dois dire qu'il a absolument tout le temps gardé son calme. Il n'y a eu aucun moment, même dans les moments de tensions, où il a perdu de sa «superbe» que je mets entre guillemets. Je le félicite pour cette présidence et je le remercie encore d'avoir servi les intérêts de notre petite municipalité de la Ville de Genève qui n'en demeure pas moins, avec 200 000 habitants, la commune la plus importante de notre canton. Merci à lui et bon vent pour son retour dans les rangs de notre groupe, le Mouvement citoyens genevois. (*Applaudissements.*)

M. Jean-Luc von Arx (LC). Félicitations pour votre nomination, Madame la présidente.

Mon cher Amar, le Centre souhaite te remercier pour cette année passée en ta compagnie qui fut un grand plaisir, je dois dire, par rapport à ton caractère, ta gentillesse, ton amabilité et ta manière de gérer des situations pas toujours faciles.

Le Centre tient à te remercier parce que tu as su assumer cette présidence sans froisser personne; je te rassure tout de suite puisque tu as eu même peur d'avoir froissé les gens... Tu as su administrer avec force et calme des situations, même compliquées, qui auraient pu partir en cacahuète comme on pourrait dire. Mais toi, tu étais là avec ton caractère, ta gentillesse et ton obstination en prenant toujours le temps qu'il te fallait, les renseignements qu'il te fallait. Je pense que je peux te dire au nom du Centre que nous avons eu beaucoup de plaisir à passer cette période présidentielle avec toi. Je te remercie. (*Applaudissements.*)

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Pour le Parti libéral-radical également, M. Amar Madani a été un excellent président. Il a su rester impartial, et ça, ce n'est pas facile. Ce n'est pas une fonction que tout le monde arrive à occuper avec autant de justesse, avec autant de neutralité tout en gardant toujours son calme. Il n'y a jamais eu d'esclandre ni d'interruption de séance. C'est vrai qu'Amar Madani est quelqu'un de souriant, de poli, d'aimable, et il ne s'est jamais laissé dépasser. Amar, nous continuerons à t'appeler président même si tu quittes la fonction, car tu l'as si bien occupée que tu garderas le titre. Merci. (*Applaudissements.*)

M^{me} Laurence Corpataux (Ve). Je vais dire encore cher président et cher Amar... Au nom des Vertes et des Verts, je te remercie pour ton calme, ta rigueur et ta tenue impartiale des débats qui t'ont permis de rester dans la ligne dévolue à la fonction de président. L'air de rien, ta main de fer dans un gant de velours a permis de modérer certaines envolées, de prévenir quelques éclats et, par là même, d'avoir dans cet hémicycle des débats très courtois dans leur très grande majorité. Nous avons apprécié ton écoute attentive, ton esprit bienveillant et constructif ainsi que ton respect des personnes et du règlement, lequel a parfois été mis à mal par les élu-e-s. Bon retour de ce côté-ci de l'hémicycle! (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Tout d'abord, toutes nos félicitations pour votre élection, Madame la présidente.

Je m'adresse maintenant à l'ancien président... Pour Ensemble à gauche, tu as été un excellent président. Calme – comme dit par d'autres –, clair, ouvert à la collaboration, adéquat en toutes circonstances, inspirant la confiance, tu as su créer une atmosphère de travail très agréable. Nous t'en sommes reconnaissants. Le respect était fort, c'était chaque fois correct... Un tout grand merci de la part de notre groupe pour ce très grand engagement durant toute cette année.

M^{me} Albane Schlechten (S). Toutes mes félicitations, Madame la présidente, au nom du groupe socialiste, pour votre élection ce soir.

Je m'adresse aussi à notre cher collègue et ami, Amar, pour le féliciter pour son année de présidence au nom de tout le groupe socialiste. Je n'ai pas personnellement assisté à toutes les séances, mais effectivement on m'a soufflé qu'elles ont été des séances tenues dans la joie, la bonne humeur, la rigueur et avec beaucoup de respect. Ça te ressemble d'ailleurs beaucoup puisqu'en tant que capitaine d'équipe – on te connaît aussi sous cet angle-là – tu sais t'adapter à chacun et à chacune sans jugement. Tu sais aussi encourager les foules, tu sais

encourager les personnes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes. En cela, je te remercie vraiment beaucoup. On m'a soufflé lorsque je suis revenue que même M. Holenweg était plus sage qu'avant... C'est même inquiétant... (*Rires.*) Je ne sais pas ce que tu nous en as fait... (*Commentaire.*)

A priori tu as aussi réussi à calmer certains collègues qui sont comme tu peux l'être de grands passionnés du règlement. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de travailler ce document... C'est vrai que c'est... comment on pourrait l'expliquer aux personnes qui nous regardent et qui ne connaissent pas? Le règlement, c'est tout un art. Il faut savoir le suivre, mais il y a l'humain qu'il faut quand même parfois prendre en considération. Il faut savoir trouver des marges de manœuvre pour que tout le monde se sente bien. Et ça, j'en suis convaincue et j'ai pu le voir aussi à travers mon petit écran, tu as très bien su le faire. A nouveau, au nom du groupe socialiste, je te remercie pour cette année et je me réjouis de passer ensemble la suite de la législature. Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous propose de poursuivre les élections en vue du renouvellement du bureau. Nous procéderons ensuite à l'allocution traditionnelle de la présidence du Conseil municipal. (*Ndlr: celle-ci a lieu à la séance suivante dans le Mémorial N° 2.*)

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

La présidente. Comme pour l'élection de la présidence, je vous rappelle que les candidats doivent être présentés par les groupes respectifs, que vous devez rester à votre place et qu'un seul nom peut être inscrit sur le bulletin. Qui prend la parole pour la présentation des candidats à la première vice-présidence? Je passe la parole à M^{me} Florence Kraft-Babel.

M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR). Merci, Madame la présidente. Toutes mes félicitations pour votre belle élection à ce Conseil municipal et mes vœux pour une belle année.

Le Parti libéral-radical a l'avantage et le plaisir de vous présenter la candidature de Pierre François Louis Charles Burckart – rassurez-vous, nous ne présentons

qu'une personne... – (*rires*) qui est mieux connu parmi nous sous le joli nom de Pierre de Boccard.

Pierre de Boccard a été élu en 2015; voici donc sept ans qu'il est avec nous et qu'il est bien connu de tous les membres de ce plénum. Il a participé à de nombreuses commissions. Il a présidé la commission de l'aménagement et de l'environnement et celle des sports. Il siège au bureau en continu depuis 2020; il en connaît donc et le fonctionnement et les rouages. Il est actuellement deuxième vice-président et nous vous le proposons comme premier vice-président.

Son parcours dans les relations internationales et actuellement dans une grande fiduciaire, son tempérament sportif, sociable et ouvert feront de lui un acolyte précieux pour notre nouvelle présidente. Nous vous recommandons donc de soutenir son accession à la première vice-présidence et nous vous en remercions. (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous remercie. Je demande à M. l'huissier et aux membres du personnel du SCM de distribuer les bulletins qui portent le numéro 2.

Septante-cinq bulletins ont été distribués. Je demande aux huissiers de ramasser les bulletins...

Je déclare que le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue de 17 h 45 à 17 h 51.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	75
Bulletins blancs:	3
Bulletins nuls:	0
Bulletins valables:	72
(Majorité absolue:	37)

La présidente. Est élu au premier tour: *M. Pierre de Boccard* (PLR) (72 voix). (*Applaudissements nourris. M. Pierre de Boccard vient prendre place au perchoir.*)

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

La présidente. C'est le même procédé... Vous restez à votre place et un seul nom peut être inscrit sur le bulletin. Je donne la parole à M^{me} Brigitte Studer qui nous présente la candidate d'Ensemble à gauche.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Merci, Madame la présidente. Chères et chers collègues, Ensemble à gauche vous propose d'élire M^{me} Livia Zbinden au poste de deuxième vice-présidente au bureau. Livia Zbinden a rejoint le Conseil municipal il y a une année et demie et a tout de suite été très investie en séance plénière comme dans son travail à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et aussi lors de ses remplacements à la commission du règlement ou des travaux et des constructions.

Elle a aujourd'hui une plus grande disponibilité et pourra ainsi pleinement assurer ce poste. Livia Zbinden a étudié la sociologie, fait un master en administration publique et travaille aujourd'hui en tant que travailleuse sociale communautaire. Elle connaît bien la réalité du terrain en ville de Genève.

Pour notre groupe Ensemble à gauche, c'est une excellente candidature. Son intérêt pour la cause publique, son ouverture d'esprit, sa rigueur dans la réflexion, sa capacité de recherche de solutions et de concertation seront – nous en sommes certains – un atout pour sa participation au bureau.

S'il est utile pour le bureau d'avoir des membres avec une grande et longue expérience, il est également nécessaire d'avoir des représentants plus jeunes en âge, plus récents dans leur engagement municipal, voire d'avoir des représentantes femmes. C'est bien un bureau qui œuvre dans la diversité qui assurera le meilleur travail.

Nous vous remercions ainsi d'élire M^{me} Livia Zbinden au poste de deuxième vice-présidente. (*Applaudissements.*)

Une voix. Bravo!

La présidente. Je vous remercie. Je demande à M. l'huissier et aux membres du personnel du SCM de distribuer les bulletins qui portent le numéro 3.

Septante et un bulletins ont été distribués... Je demande à l'huissier et aux membres du SCM de ramasser les bulletins. Je vous remercie.

Je déclare que le scrutin est clos. Je demande aux scrutateurs de bien vouloir se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue de 17 h 59 à 18 h 05.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	71
Bulletins retrouvés:	71
Bulletins blancs:	11
Bulletins nuls:	3
Bulletins à soustraire:	14
Bulletins valables:	57
(Majorité absolue:	29)

La présidente. Est élue: *M^{me} Livia Zbinden* (EàG) (57 voix). Félicitations!
(Applaudissements nourris. M^{me} Livia Zbinden vient prendre place au perchoir.)

c) des quatre secrétaires.

La présidente. Je vous remercie de rester à vos places pendant le dépouillement car nous procéderons également à l'énumération des personnes qui composeront les diverses commissions à ce moment-là. Je vous rappelle qu'il faut rester à votre place pour que vous puissiez recevoir le bulletin. Je demanderai aux huissiers de distribuer les bulletins après la présentation des candidats. Je passe la parole à M. Daniel Sormanni pour le premier candidat.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Madame la présidente. Le Mouvement citoyens genevois a l'honneur de vous présenter la candidature de M^{me} Yasmine Menétrey pour siéger au bureau.

Yasmine Menétrey est mère célibataire avec deux enfants à charge, présidente d'associations depuis cinq ans, membre de l'Association Europe-Charmillles et organisatrice de la Ville est à vous dans son quartier. C'est ce week-end, elle vous invite et je vous invite aussi à y participer. Elle siège également dans le comité

de la Fondation officielle pour la jeunesse. Je pense donc qu'elle sera une excellente candidate.

Yasmine Menétréy siège dans ce Conseil municipal depuis déjà un bon bout de temps; je n'ai pas compté le nombre d'années, mais elle va me le souffler à l'oreille... Je pense qu'elle fera une excellente candidate pour siéger dans ce bureau en compagnie de la nouvelle présidente. Je vous remercie de lui apporter vos suffrages.

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M. le conseiller municipal Vincent Schaller.

M. Vincent Schaller (UDC). Merci, Madame la présidente. L'Union démocratique du centre a le plaisir de présenter la candidature de M. Pierre Scherb. M. Pierre Scherb a fait ses études de droit à Neuchâtel, à Berne et à Zurich. Il est licencié en droit de l'Université de Berne et est un avocat breveté du Canton de Zurich.

A Genève, il a été membre de la Constituante de 2008 à 2012 et est membre du Conseil municipal depuis 2015. Il a été chef de groupe pendant quatre ans, membre du bureau pendant trois ans. Il a occupé toutes les commissions. Aujourd'hui, il est membre de la commission des travaux et des constructions. *Last but not least*, M. Scherb a été pendant huit ans président de la Fanfare municipale du Petit-Saconnex. Pour toutes ces raisons, je vous remercie de bien vouloir désigner M. Pierre Scherb au bureau du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M. Jean-Luc von Arx.

M. Jean-Luc von Arx (LC). Je vous remercie, Madame la présidente. J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du Centre, la candidature pour le bureau de M. Alain de Kalbermatten, notre chef de groupe sortant.

Il a 45 ans, est un papa comblé de deux garçons, entrepreneur et acheteur, passionné de Genève, notamment de son quartier des Eaux-Vives. C'est aussi quelqu'un qui est au Conseil municipal depuis 2007. Vous le voyez, nous avons une forte personnalité à vous proposer. Personnalité chaleureuse et dynamique, il a présidé avec amabilité et dynamisme plusieurs commissions au cours des législatures – je crois que vous avez pu le voir en action.

Il se réjouit de rejoindre le bureau comme secrétaire. Sa seule ambition, c'est de servir le bureau, et c'est l'ambition qu'on souhaite à tout le monde: venir au bureau pour d'abord servir le bureau et sa présidence.

Je nommerai ensuite quelques-unes de ses activités... Il est membre du comité directeur de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, trésorier et membre de l'Association d'usagers des Bains des Pâquis. Je vous recommande chaleureusement la candidature d'Alain de Kalbermatten, pour le Centre. (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Je passe maintenant la parole à M. Ahmed Jama pour présenter le candidat du Parti socialiste.

M. Ahmed Jama (S). Merci, Madame la présidente. Toutes mes félicitations pour cette année de présidence. Le Parti socialiste a le plaisir de vous présenter sa meilleure licorne, l'ancienne présidente du Conseil municipal, M^{me} Albane Schlechten, que vous connaissez par cœur et dont vous avez applaudi l'excellente année de présidence et la parfaite maîtrise du règlement. Merci. (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Je rappelle le nom des quatre candidats: M^{me} Yasmine Menétrey pour le Mouvement citoyens genevois, M. Pierre Scherb pour l'Union démocratique du centre, M. Alain de Kalbermatten pour le Centre et M^{me} Albane Schlechten pour le Parti socialiste. J'invite M. l'huissier et les membres du personnel du SCM à distribuer les bulletins. Mesdames et Messieurs, restez à vos places et mettez les quatre noms, s'il vous plaît.

Septante-trois bulletins ont été distribués... J'invite M. l'huissier et le personnel du SCM à ramasser les bulletins.

Je déclare que le scrutin est clos. Pendant le dépouillement, nous vous donnons lecture de la composition des diverses commissions.

(Une deuxième distribution de bulletins est effectuée, le nombre de bulletins retrouvés étant supérieur au nombre de bulletins distribués, 74 contre 73. La vice-présidence en profite pour donner lecture des désignations dans les commissions municipales. Voir le point de séance suivant.)

La présidente. Nous devons voter à nouveau. Je demande aux huissiers et au SCM de distribuer les bulletins. Restez bien à votre place, s'il vous plaît. Je rappelle les noms... M^{me} Yasmine Menétrey pour le Mouvement citoyens genevois, M. Pierre Scherb pour l'Union démocratique du centre, M. Alain de Kalbermatten pour le Centre et M^{me} Albane Schlechten pour le Parti socialiste. Si vous n'êtes pas à votre place, le bulletin ne sera pas distribué. Vous pouvez distribuer les bulletins, Mesdames et Messieurs.

Septante bulletins ont été distribués... Je demande à M. l'huissier et au personnel du SCM de ramasser les bulletins.

Je déclare le scrutin clos. Je demande aux scrutateurs de se rendre dans la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. Les secrétaires non candidats accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue de 18 h 35 à 18 h 46 pour le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	70
Bulletins retrouvés:	70 (<i>Exclamations.</i>)
Bulletins blancs:	2
Bulletins à soustraire:	2
Bulletins valables:	68
(Majorité absolue:	35)

La présidente. Sont élus: M. Alain de Kalbermatten (LC) (50 voix), M^{me} Albane Schlechten (S) (46 voix), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG) (43 voix). (*Applaudissements.*) La majorité absolue n'a pas été obtenue par M. Pierre Scherb. S'il n'y a pas d'autres candidats, M. Scherb sera élu tacitement en vertu de l'article 108, alinéa 2 du RCM. Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole?

La présidente. Nous élisons donc M. Pierre Scherb. Je vous remercie.

Une voix. Bravo!

7. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

M^{me} Nadine Béné (PLR), M^{me} Marie-Agnès Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (PLR), M. Pierre-Yves Bosshard (S), M^{me} Maryelle Budry (EàG), M^{me} Anne Carron (LC), M. Valentin Dujoux (Ve), M. Olivier Gurtner (S), M^{me} Dorothée Marthaler Ghidoni (S), M^{me} Alia Meyer (PLR), M^{me} Amanda Ojalvo (S), M. Denis Ruyschaert (Ve), M. Christian Steiner (MCG), M^{me} Louise Trottet (Ve), M. Luc Zimmermann (LC).

8. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

M. Sebastian Aeschbach (PLR), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Omar Azzabi (Ve), M^{me} Léonore Baehler (Ve), M^{me} Alia Chaker Mangeat (LC), M. Timothée Fontolliet (S), M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M^{me} Paule Mangeat (S), M. Alain Miserez (LC), M^{me} Michèle Roulet (PLR), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Salma Selle (S), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

9. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

M. Sebastian Aeschbach (PLR), M. Jean-Luc von Arx (LC), M. Omar Azzabi (Ve), M^{me} Ana Maria Barciela Villar (Ve), M^{me} Fabienne Beaud (LC), M^{me} Nadine Béné (PLR), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Didier Lyon (UDC), M^{me} Paule Mangeat (S), M^{me} Dorothée Marthaler Ghidoni (S), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG), M^{me} Dalya Mitri Davidshofer (S), M^{me} Patricia Richard (PLR), M^{me} Christel Saura (S), M^{me} Livia Zbinden (EàG).

10. Désignation des 15 membres de la commission des finances.

M^{me} Joëlle Bertossa (S), *M^{me} Oriana Brücker* (S), *M^{me} Alia Chaker Mangeat* (LC), *M^{me} Laurence Corpataux* (Ve), *M. Matthias Erhardt* (Ve), *M. Ahmed Jama* (S), *M. Alain de Kalbermatten* (LC), *M. Théo Keel* (S), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (PLR), *M^{me} Patricia Richard* (PLR), *M^{me} Jacqueline Roiz* (Ve), *M^{me} Michèle Rouillet* (PLR), *M. Vincent Schaller* (UDC), *M. Daniel Sormanni* (MCG), *M^{me} Brigitte Studer* (EàG).

11. Désignation des 15 membres de la commission du logement.

M^{me} Bénédicte Amsellem (Ve), *M. Jean-Luc von Arx* (LC), *M^{me} Ana Maria Barciela Villar* (Ve), *M. Eric Bertinat* (UDC), *M^{me} Corinne Bonnet-Mérier* (EàG), *M. Pierre-Yves Bosshard* (S), *M. Olivier Gurtner* (S), *M^{me} Yasmine Menétréy* (MCG), *M. Vincent Milliard* (Ve), *M^{me} Dalya Mitri Davidshofer* (S), *M^{me} Christel Saura* (S), *M. Kevin Schmid* (PLR), *M. Yves Steiner* (PLR), *M^{me} Ruzanna Tarverdyan* (PLR), *M. Luc Zimmermann* (LC).

12. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.

M^{me} Fabienne Aubry-Conne (LC), *M^{me} Fabienne Beaud* (LC), *M^{me} Olivia Bessat-Gardet* (S), *M^{me} Maryelle Budry* (EàG), *M. Rémy Burri* (PLR), *M. Valentin Dujoux* (Ve), *M. Ahmed Jama* (S), *M^{me} Uzma Khamis Vannini* (Ve), *M. Didier Lyon* (UDC), *M^{me} Alia Meyer* (PLR), *M. Maxime Provini* (PLR), *M^{me} Melete Solomon-Kuftom* (S), *M. Christian Steiner* (MCG), *M^{me} Leyma Milena Wisard Prado* (Ve), *M. Manuel Zwyssig* (S).

13. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.

M. Pascal Altenbach (UDC), *M^{me} Fabienne Aubry-Conne* (LC), *M^{me} Nadine Béné* (PLR), *M. Pierre de Bocard* (PLR), *M^{me} Corinne Bonnet-Mérier* (EàG), *M. Pierre-Yves Bosshard* (S), *M. Pascal Holenweg* (S), *M^{me} Uzma Khamis Vannini* (Ve), *M. Amar Madani* (MCG), *M. Alain Miserez* (LC), *M^{me} Albane Schlechten*

Désignation des membres des commissions permanentes

(S), *M. Kevin Schmid* (PLR), *M^{me} Louise Trottet* (Ve), *M^{me} Elena Ursache* (Ve), *M. Manuel Zwyszig* (S).

14. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

M^{me} Marie-Agnès Bertinat (UDC), *M^{me} Olivia Bessat-Gardet* (S), *M. Théo Keel* (S), *M. Amar Madani* (MCG), *M. Antoine Maulini* (Ve), *M. Alain Miserez* (LC), *M^{me} Bineta Ndiaye* (S), *M. Maxime Provini* (PLR), *M. John Rossi* (PLR), *M. Denis Ruysschaert* (Ve), *M. Gazi Sahin* (EàG), *M. Yves Steiner* (PLR), *M^{me} Delphine Wuest* (Ve), *M. Luc Zimmermann* (LC), *M. Manuel Zwyszig* (S).

15. Désignation des 15 membres de la commission des sports.

M^{me} Fabienne Aubry-Conne (LC), *M^{me} Joëlle Bertossa* (S), *M. Pierre de Bocard* (PLR), *M^{me} Oriana Brücker* (S), *M. Rémy Burri* (PLR), *M. Timothée Fontolliet* (S), *M^{me} Monica Granda* (EàG), *M. Christo Ivanov* (UDC), *M. Alain de Kalbermatten* (LC), *M. Vincent Milliard* (Ve), *M. Daniel Dany Pastore* (MCG), *M^{me} Jacqueline Roiz* (S), *M^{me} Salma Selle* (S), *M^{me} Ruzanna Tarverdyan* (PLR), *M^{me} Elena Ursache* (Ve).

16. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

M^{me} Anna Barseghian (Ve), *M^{me} Fabienne Beaud* (LC), *M. Rémy Burri* (PLR), *M^{me} Anne Carron* (LC), *M. Timothée Fontolliet* (S), *M^{me} Paule Mangeat* (S), *M. Antoine Maulini* (Ve), *M^{me} Amanda Ojalvo* (S), *M. Daniel Dany Pastore* (MCG), *M. Maxime Provini* (PLR), *M. John Rossi* (PLR), *M^{me} Christel Saura* (S), *M. Pierre Scherb* (UDC), *M^{me} Leyma Milena Wisard Prado* (Ve), *M. Christian Zaugg* (EàG).

La présidente. L'allocution de la nouvelle présidente se fera après la pause, à 20 h 30.

17. Fixation des jours et des heures des séances.

La présidente. Une proposition de MM. Pascal Holenweg et Ahmed Jama a été soumise par le groupe socialiste. (*Remarque du premier vice-président.*) J'invite quand même notre secrétariat brillamment élu à venir nous rejoindre... (*Applaudissements.*) Je disais donc que la proposition suivante avait été formulée: commencer nos séances à 17 h 30 au lieu de 17 h, les terminer à 19 h, les reprendre à 20 h 30 et les terminer à 23 h.

Je donne la parole aux personnes qui la demandent. (*Remarque.*) Vous voulez que je répète? (*La présidente répète la teneur de la proposition.*) Monsieur Pascal Holenweg, vous avez la parole.

M. Pascal Holenweg (S). Merci, Madame la présidente. En fait la proposition consiste simplement à repousser d'une demi-heure l'ouverture de la séance. Il s'avère que l'ouvrir à 17 h, c'est l'ouvrir trop tôt pour une partie des membres de ce Conseil, pour celles et ceux qui travaillent jusqu'à 17 h, précisément, ou pour celles et ceux qui ont à traverser la ville de Genève dans les embouteillages de fin d'après-midi pour pouvoir se rendre à la séance...

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Ils vont à vélo!

M. Pascal Holenweg. ... et pour celui qui se réveille péniblement à 15 h 30. (*Rires.*)

Pour arranger tout le monde nous vous suggérons de commencer nos séances à 17 h 30 plutôt qu'à 17 h. Ça fait perdre une demi-heure de séance, mais la demi-heure que nous avons en début de séance n'est pas forcément la plus productive. Voilà, commençons nos séances à 17 h 30 pour que tout le monde puisse au moins arriver à l'heure à 17 h 30 en début de séance.

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Il n'y a pas d'ouverture de débat sur ce point. Il y a cependant des prises de parole. Chaque parti exprime sa position. Je vous invite donc à appuyer pour prendre la parole. Je passe la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, écoutez, nous n'allons pas soutenir cette proposition qui ne nous paraît pas du tout rationnelle.

Je pense que la tradition a du bon. Je pense que nos horaires sont bons: 17 h à 19 h, 20 h 30 à 23 h. Amputer chaque séance d'une demi-heure, déjà vous allez allonger l'ordre du jour, et je ne vois pas ce que cela va apporter. Ça ne me paraît donc pas rationnel. C'est une mauvaise proposition; nous ne la soutiendrons pas et nous vous invitons à faire de même.

Nous avons discuté d'autres types d'horaires, je crois à la législature précédente pour favoriser d'autres types de population. Evidemment, rien n'est parfait car si on modifie les horaires, on va fatalement aussi gêner, voire empêcher un certain nombre de personnes de venir siéger à l'heure, mais c'est la même chose dans l'autre sens. C'est assez compliqué de trouver des bons compromis.

On en a discuté aussi quelquefois au Grand Conseil dans le sens de faire des sessions continues. Mais on n'est pas dans un grand canton, on est dans un petit canton. Vous nous vantez à longueur de journée que vous vous déplacez à vélo, à trottinette, en transports publics ou par la course à pied. Ici les conseillers municipaux sont censés habiter sur le territoire de la ville de Genève, par conséquent ils ne viennent pas de l'autre bout du monde pour venir siéger à la salle du Grand Conseil au centre-ville! C'est donc une mauvaise proposition; nous ne la soutiendrons pas et nous vous invitons à faire de même.

M. Matthias Erhardt (Ve). Les Vertes et les Verts n'ont pas de position commune sur ce point. Chez nous, ce sera la liberté de vote. Nous sommes sensibles, bien sûr, à la question des contraintes que pose l'horaire que nous pratiquons à l'heure actuelle pour de nombreuses personnes, que ces contraintes soient professionnelles ou personnelles, liées à l'éducation, à l'encadrement des enfants. Nous sommes également sensibles à l'argument qui a été avancé par M. Sormanni, c'est-à-dire qu'une heure serait perdue pour nos travaux pour chaque session du Conseil municipal.

Pour nous c'est une proposition qui est intéressante. C'est une question qui mérite une réflexion approfondie. Si le bureau souhaite revenir sur la question des horaires et faire une proposition équilibrée après consultation des groupes, nous sommes ouverts à en discuter. Pour l'instant, les élu-e-s Vertes et Verts voteront en leur âme et conscience. C'est pour nous une question qui n'est pas en premier lieu politique mais qui relève d'un choix personnel pour chacun et chacune. Merci beaucoup.

M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR). Le groupe libéral-radical a une position très semblable à celle des Verts. En effet, nous sommes un peu pris au dépourvu par cette proposition qui nous tombe comme ça, maintenant, à la dernière minute.

Néanmoins, nous estimons qu'elle est intéressante car, effectivement, il y a des personnes qui ont du mal à arriver pour 17 h, selon les emplois du temps, et pour qui 17 h 30 serait plus simple. Il y en a peut-être d'autres qui voudraient venir plus tôt et partir plus tôt. La question est complexe, et c'est la raison pour laquelle notre groupe laissera également la liberté de vote. Merci.

M. Vincent Schaller (UDC). L'Union démocratique du centre n'a pas pu délibérer non plus de cette question en caucus, donc ce sera liberté de vote. Je pense à titre personnel que c'est une décision qui est positive parce qu'il faut penser aux gens qui sont actifs encore tard dans l'après-midi; 17 h 30 me paraît donc raisonnable pour les travailleurs. Par-dessus le marché, l'Union démocratique du centre est favorable à la politique de milice, puisque nous avons tous une activité professionnelle à côté de notre activité politique, ce qui rend cette décision de siéger à 17 h 30 tout à fait logique. J'ajoute que, si nous devons siéger deux, trois, quatre heures de plus, nous discuterions deux, trois, quatre heures de plus sans épuiser pour autant l'ordre du jour. (*Applaudissements.*) Cette diminution de trente minutes me semble donc tout à fait raisonnable.

M. Jean-Luc von Arx (LC). On va tous être d'accord sur le sujet... Je crois que le dernier résumé était parfait; nous n'avons pas eu assez de temps pour débattre entre nous. Il s'agit finalement d'une délibération très rapide... Une majorité est favorable à ce changement; quant à ceux qui voudraient rester sur les anciens horaires, on leur laisse la liberté de vote. Je vous remercie.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Ensemble à gauche part du constat qu'il est difficile de respecter l'horaire lorsque les séances commencent à 17 h. Il n'y a qu'à venir ici en début de séance: cette salle est très souvent à moitié vide, voire plus qu'à moitié vide! Il est essentiel pour nous de favoriser le fait que des personnes très différentes puissent être conseillères municipales et conseillers municipaux. Nous en avons déjà parlé, ça implique de prendre en compte les horaires qui sont possibles pour une majorité. Il est évident que des personnes qui ont des contraintes professionnelles ou qui ont une activité professionnelle où les horaires ne sont pas faciles à modifier en fonction de nos sessions doivent pouvoir venir dans ce Conseil municipal.

Il est vrai que de changer l'horaire implique une plus grande discipline au niveau de la qualité de notre travail. C'est une invitation à chercher comment améliorer notre efficacité lors de nos débats. Nous acceptons volontiers cette invitation et allons effectivement soutenir cette proposition.

Propositions des conseillers municipaux – Interpellations – Questions écrites

Si nous constatons dans une année, vu que ça se vote une fois par année, que ce n'est pas favorable, nous pourrions toujours réfléchir à des modalités qui permettront que ça devienne favorable, voire, si le bilan de l'expérience est négatif, revenir à l'horaire qui a prévalu jusqu'à maintenant. Nous soutiendrons donc cette proposition. (*Applaudissements.*)

Mise aux voix, la proposition est acceptée par 51 oui contre 13 non (6 abstentions).

La présidente. Cette proposition est acceptée, de sorte que les séances commenceront à 17 h 30. (*Applaudissements.*)

18. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

19. Interpellations.

Néant.

20. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Je vous invite à faire la pause. Nous reprendrons notre séance à 20 h 30. Je vous rappelle qu'il y a un apéritif dînatoire prévu dans la cour.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Exhortation	2
2. Communications du Conseil administratif	2
3. Communications du bureau du Conseil municipal	2
4. Allocution du président sortant	7
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge	8
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	12
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente	14
c) des quatre secrétaires	15
7. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	19
8. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture	19
9. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	19
10. Désignation des 15 membres de la commission des finances	20
11. Désignation des 15 membres de la commission du logement	20
12. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions	20
13. Désignation des 15 membres de la commission du règlement	20
14. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication	21
15. Désignation des 15 membres de la commission des sports	21

16. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	21
17. Fixation des jours et des heures des séances.	22
18. Propositions des conseillers municipaux	25
19. Interpellations	25
20. Questions écrites	25

La secrétaire administrative du Conseil municipal:
Isabelle Roch-Pentucci